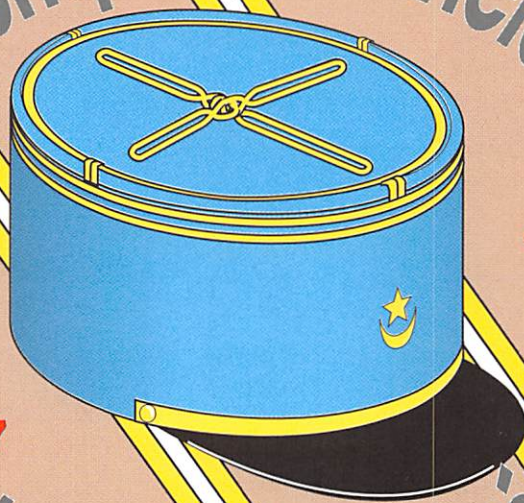


10ème anniversaire
du Bulletin SAS !

les
SAS

Bulletin historique des Anciens



des Affaires Algériennes



N° 22 - OCTOBRE 2004



7 rue Pierre Girard 75019 PARIS
Tél & fax : 01 42 45 44 16
ASSOCIATION DES ANCIENS DES AFFAIRES ALGÉRIENNES

EXTRAIT DES STATUTS

L'Association
**LES ANCIENS DES
AFFAIRES ALGÉRIENNES**
dite "LES SAS" fondée en 1962, a pour but de :

1 - Conserver et honorer la mémoire de tous ceux qui, Officiers, Sous-Officiers, Attachés Civils, Moghaznis du Service des Affaires Algériennes, sont morts pour la France dans l'accomplissement de leur devoir ou de l'idéal du Service.

Rassembler pieusement les souvenirs et les témoignages rappelant les disparus, exaltant ce que fut l'idéal des Affaires Algériennes, précisant l'histoire et les réalités des S.A.S. et des S.A.U.

2 - Conserver et multiplier tous les liens que l'action des Affaires Algériennes a tissés entre l'Algérie et la France, permettre, par le rassemblement de tous les travaux déjà effectués, monographies ou autres, de mieux connaître l'Algérie, son passé et ses problèmes actuels.

3 - Rassembler tous ceux qui, animés du même idéal, ont participé à la réalisation des buts profondément humains et sociaux des Affaires Algériennes à quelque titre que ce soit, venir en aide aux anciens du Service en apportant à eux et à leur famille (ascendants, veuve ou orphelins) une aide morale et matérielle, s'attacher à soulager les souffrances causées par les événements d'Algérie et, entre autre, aider les Européens et Musulmans du Service, désireux de s'établir en Métropole.

De défendre, en outre, les intérêts matériels et moraux de l'ensemble du personnel du Service des Affaires Algériennes.

Les moyens d'action de l'Association sont: les bulletins, publications, mémoires, conférences, expositions, bourses, pensions, secours, organisations de comités locaux, etc...

L'Association se compose des Membres Fondateurs, de Membres d'Honneur, de Membres Bienfaiteurs, de Membres Honoraires et de Membres Adhérents...

Sa durée est illimitée.

L'Assemblée Générale 1999 a modifié les Statuts: désormais, l'Association est ouverte non seulement aux anciens des S.A.S, mais aussi aux anciens des C.A.S. des Affaires Sahariennes.

SOMMAIRE N°22

OCTOBRE 2004

- Le Mot du Présidentp. 3
- La défense des fermes dans l'Est Mitidja - Gérard d'Orthop. 4-5
- Voyage d'étude d'élèves d'HEC en Oranie - Jean Claude Reverchon ...p. 6-7-8
- Des Supplétifs vers la France - Robert Lauchaumep. 9-10-11-12
- Ça s'est passé comme ça ! - Propos recueillis par Daniel Abolivierp. 13
- Rapport sur l'évacuation de sa Famille - 62 - Fernand Sotonp. 14-15
- Extrait de la lettre d'Yves Robin Sous-Officier d'Active de la Harka du 51^{ème} RI (Petite Kabylie)p. 16-17
- Extrait de la lettre de M. Camillerapp - Président de l'Association Nationale d'Aide aux Musulmans repliés d'Algériep. 18
- Brèves : Bibliographie / Diversp. 19

COMPOSITION DU CONSEIL DE L'ASSOCIATION AU 30 JANVIER 2000

Vice-Présidents d'Honneur	:	Pierre CHARIÉ-MARSAINE, André WORMSER
Président	:	Daniel ABOLIVIER
Vice-Président	:	Henri BURTHEY
Trésorier	:	Jessé BAYLE
Membres	:	Général Jean-Pierre VIEILLARD, Jean-José ARCHIMBAUD André AÏT-AÏSSA, Philippe AUBERT, Gilles DURTELLE de SAINT-SAUVEUR

Le bulletin porte le numéro 22 de la série nouvelle créée en octobre 1994.

Les numéros 7 (mars 97) et 8 (février 98) sont des bulletins "internes" n'appartenant pas à la série des "Bulletins Historiques".

Le Mot du Président

Malgré son N° 22, ce bulletin est le vingtième de notre série " Historique ". Il correspond au dixième anniversaire de notre publication.

En comparant le premier et l'avant dernier bulletin (N°21), je constate les progrès accomplis - le bulletin s'est étoffé et, en particulier, les illustrations photographiques ont pris plus d'importance. Je remercie M. et Mme Gérard - Graffy Service - qui assurent la partie technique de l'élaboration des bulletins.

J'espère que nous pourrons continuer à publier ce bulletin, contribution essentielle à l'histoire des S.A.S. Que les camarades qui nous ont envoyé des articles et documents en soient remerciés ! Que d'autres nous envoient de nouvelles contributions...

Cet été a vu célébrer un autre anniversaire, le cinquantième anniversaire du débarquement allié en Provence en 1944. Que les chefs des états dont les ressortissants ont participé au débarquement et à la campagne victorieuse contre l'Allemagne nazie fussent invités à cette célébration me semble légitime, même le président algérien nonobstant le fait que l'Algérie n'existait pas comme état souverain en 1944, mais **pas Bouteflika**, coupable avec les siens de l'assassinat de milliers d'Anciens Combattants Français Musulmans pendant toute la guerre d'Algérie et après.

Il ne fallait donc pas inviter Bouteflika... c'est ce que soixante députés de la majorité ont demandé en vain au Premier Ministre. Qu'ils en soient remerciés ! Nous avons nous-mêmes co-signé une lettre collective au Premier Ministre pour lui demander de ne pas inviter Bouteflika - en vain. L'inertie de beaucoup d'associations de Harkis dans cette circonstance, qui ne se renouvellera jamais, est bien attristante...

L'activité "de base" de l'association continue. Nous aidons toujours les anciens Moghaznis et Attachés des A.A. (et toutes catégories de "Supplétifs" qui s'adressent à nous) à valider leurs services quand l'administration se montre incapable de retrouver les preuves des services. Les attestations de services des anciens cadres des S.A.S. que nous recueillons auprès de vous sont souvent le dernier recours. Dommage que le Service Central des Rapatriés et les autres administrations concernées fassent preuve de tant d'inertie si ce n'est de mauvaise volonté... *(cf. extraits de la lettre de M. Camillerapp)*.

Nos statuts ne nous limitent pas à aider les seuls "Supplétifs" de nationalité française. Actuellement beaucoup de demandes viennent d'Algérie, beaucoup de nos anciens, restés là-bas, espèrent notamment recevoir la Carte du Combattant, faveur interrompue puis rétablie. Ils font appel à notre aide pour établir leurs services...

Pendant ce temps en Algérie des veuves, des infirmes, sont dans la misère et perçoivent des pensions au taux de 1962, quand ils perçoivent quelque chose !

Dernière préoccupation mais pas la moindre : les centaines de fils et filles de Harkis à qui l'on refuse le séjour en France bien qu'ils soient victimes de discriminations en Algérie. Une lettre collective en leur faveur portée au Président de la République en juillet est restée sans réponse à ce jour.

Daniel ABOLIVIER

PS : L'état français vient d'accorder une augmentation de 20% des pensions d'A.C. étrangers (à la suite d'une décision de justice), quelle générosité !



Gérard d'Ortho - Notre doyen
Dessin d'Henriette Tommy-Martin,
décédée en 2002,
fut attachée médico-sociale
aux SAS de Montagnac (Tlemcen) et
St-Leu (Oran)
puis à l'E.L.A. de Médéa (Titteri)

Le dernier bulletin (mars 2003 N°19) avec l'article sur les tours d'Ain-Boucif me vaut le plaisir d'affirmer qu'il en a existé d'autres, sans lesquelles je ne prendrai pas la plume aujourd'hui.

Voici la photo (4^{ème} de couverture) d'un ouvrage sérieux qui flanquait un angle de l'habitation, sa porte intérieure était au dessus du lit de mon fils, lequel derrière les meurtrières faisait de beaux tableaux de chasse, à titre d'exemple, en descendant les chacals venant la nuit manger les dattes des phénix bordant l'allée.

Le même blockhaus m'était affecté, à l'autre angle de la maison que nous encadrions.

Construits avec nos ouvriers, en béton-armé avec des roues de pulvérisateurs de vigne réformés - les meurtrières coulissantes provenaient de plaques de blindage de sièges d'avions à la casse, achetés à l'aérodrome voisin de Maison-Blanche ; ces plaques servaient aussi pour blinder portes et fenêtres du personnel et en faire des socs de charrues. Un câble électrique nu entourait la maison.

Nous avons subi plusieurs harcèlement sérieux, les volets de nos fenêtres en témoignent. Un reporter suisse de Radio-Sottens a même enregistré un accrochage sérieux au cours duquel notre très proche voisin le Colonel Dupuis a dû se défendre courageusement ; son gardien fut blessé. Notre ami Suisse aimait venir monter son tour de garde assez souvent.

Le Général Massu avait envoyé mon fils Bernard en Oranie étudier la défense de fermes, très bien orga-

nisée par le Colonel de Maison Rouge. À son retour le Général nous confiait tout un secteur.

Pour encadrer nos ouvriers devenus harkis comme nous, nous embauchions des Légionnaires (à bout de contrat) : une dizaine d'hommes. J'ai encore les 62 fiches de ceux que nous avons eu à tour de rôle. Je garde un souvenir ému de l'Esprit Légion que je découvrais alors et cela rejaillissait même sur nos harkis. Le danger partagé, le devoir de se protéger les uns les autres était bien le ciment qui nous unissait. Je me souviens de tel chic type qui se présente le premier jour en me disant : "je suis rentré à la Légion car je venais de passer ma femme par la fenêtre !" ce qui lui a valu de ma part : "à la Légion on ne vous l'a pas demandé et ici..." "ici alors - c'est tout pareil Mon Colonel" (grade qui n'a jamais été le mien ! et je claque les talons !). J'en ai fait le chef de l'équipe pendant plusieurs années.

Un autre dont je cite le nom : Bussiness, tireur d'élite, est connu... il s'absentait souvent avec l'accord de mon fils qui me l'a révélé plus tard... il était le garde du corps de Salan lors de ses séjours à Alger ; puis il fut choisi pour tirer dans les pneus de De Gaulle au Petit-Clamart. J'ai témoigné auprès de son avocat en sa faveur, lors de son procès. On a prétendu qu'il s'est suicidé en prison, ce que je n'ai jamais cru, connaissant le bel équilibre de celui-ci.

Je ne puis oublier Sabatier, un jeune demi sang Viet qui se défendit courageusement alors qu'il descendait d'une tour d'une ferme voisine ; lardé de coups de couteaux, il fut sauvé par des rafales tirées par un camarade resté dans son perchoir. Il a dû faire un long séjour à l'hôpital avant d'être réformé.



Départ des femmes

Autre souvenir de lui : avant Noël il avait pris quelques jours de congé pour aller travailler à l'Hôtel Aletti dont il revint avec bons vins et canard laqué pour le bonheur des copains et de son épouse ! Ca aussi c'était la Légion ! Avec ces garçons et nos hommes nous dépannions les voisins, prenant des tours de garde. Sans participer aux opérations avec



l'Armée nos contacts avec celle-ci étaient aussi journaliers que les rapports exigés par le Colonel Argoud qui venait souvent nous voir accompagné du Général Huet ou de Bigeard.

Sous prétexte d'établir des pièces d'identité remplaçant celles saisies par les rebelles, nous avons beaucoup de renseignements. Nos harkis assuraient leur propre autodéfense et la nôtre... ils nous protégeaient certes de la rébellion... nous les protégeions de la fêrule de l'Armée. Si nous n'avons tué personne, nous avons eu bien des victimes et mon fils a été blessé dans une embuscade.

Il y a eu d'autres essais d'autodéfense : à Novi (voir page 13 du bulletin N°19) le maire, Auguste Karrière, avait organisé son village en kibboutz, dont les colons ne sortaient qu'avec la protection de l'Armée, jusqu'au jour où Karrière arrivant avant l'heure prévue, fut assassiné.

Je crois que Guy Forzi, comme nous, collait à l'Armée sans lui demander sa protection, car, grâce à celle-ci, nous avions de bonnes armes et des munitions.

Dans ce même bulletin, il est question de la mine abandonnée de Maden qui fut le grand repaire de la rébellion avec ses galeries. Tout près de nous du haut de leur perchoir, les "fell" observaient l'Armée et descendaient nous faire la vie dure ! Tout cela a duré jusqu'au fatal 19 mars, à partir duquel nous avons subi les pires affronts de la part du nouveau contingent et de certains de leurs chefs. Notre parfaite entente avec nos hommes et leurs familles semblait suspecte auprès de certains, qui auraient bien voulu me "passer à la question" !

J'ai même subi l'affront de voir défiler des "quillards" criant "D'ortho au poteau" ! ce qui ne s'est pas reproduit grâce à l'intervention du 29^{ème} Dragons encore présent Ces vilénies furent compensées par les adieux touchants de nos hommes et de leurs femmes venant nous embrasser ma femme et moi, tout en récupérant leurs trésors soigneusement étiquetés dans mon coffre et leurs boîtes d'ampoules de piqûres !

Une correspondance de plusieurs années allait suivre, interrompue par le terrorisme. Lors d'une

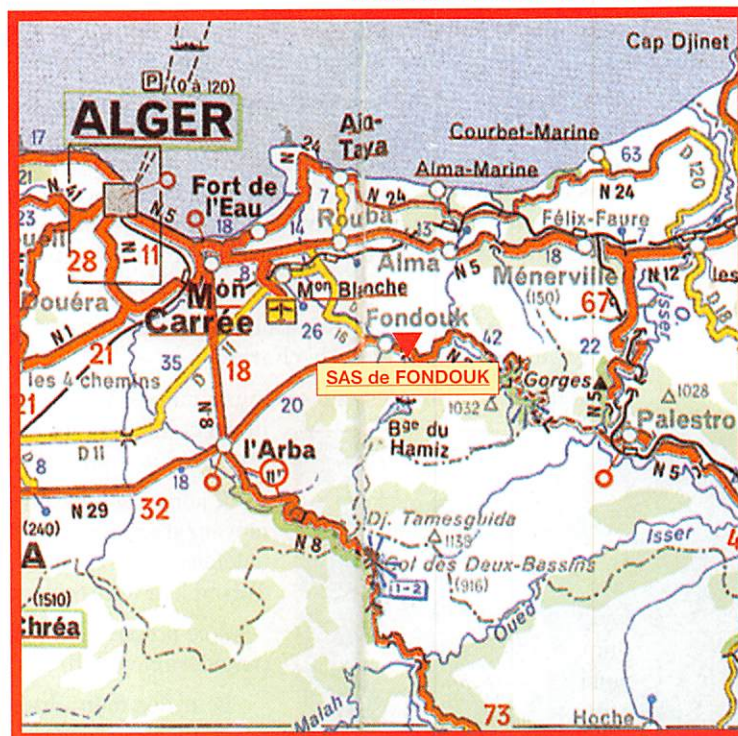
accalmie il y a trois ans, j'ai encore reçu sept lettres de la part de deux anciens dont une débute ainsi: "je suis heureux que tu sois encore vivant" !

S'il a lu le bulletin N°6 d'octobre 96, j'aimerais savoir si le jeune lieutenant que j'ai reçu avec ses hommes, veut bien confirmer qu'il m'avait avoué en pleurant que, sur ordre, il avait dû crever les pneus de ceux qui le suivaient. Son témoignage serait précieux.

Pour en terminer, le pillage, le désordre que nous venons de voir en Irak est à l'image de ce qui s'est passé après notre départ. Du beau domaine il ne reste plus rien - vignes et arbres qui distribuaient des salaires ont fait du feu. Pour ma part j'ai vu avec chagrin et colère la destruction totale de l'école et dispensaire que j'avais édifiés avec le Bureau de Bienfaisance Musulman (suite à la clause d'une location de terre Habous).

Gérard D'ORTHO

Localisation de la SAS de Fondouk



Extraits Carte Michelin N° 172

Encore une contribution de valeur de notre doyen, je n'ai pas reproduit le texte original cette fois-ci : son écriture manuscrite généreuse aurait pris trop d'espace.

VOYAGE D'ÉTUDE DES ÉLÉ

(TLEMCEN

Tlemcen, le 26 septembre 1958

*Rapport adressé à Monsieur le Général de Division Commandant la Z.O.O. et la 12^{ème} D.I.
par les ingénieurs des H.E.C. ayant effectué un stage dans les échelons des SI/Préfectures.*

A PROPOS DES S.A.S.



Algérie 1958 : Sud Oranais - un village de "regroupement"

Au cours de l'enquête faite dans le département au sujet des regroupements, nous avons été amenés à avoir de nombreux contacts avec les Officiers S.A.S. et dans une moindre mesure avec les militaires.

L'intérêt de ces contacts, d'un point de vue information, réside dans le fait qu'ils ont été très variés sinon très prolongés.

Nous avons été amenés à un certain nombre de constatations dont nous dégagerons celles qui ont un caractère d'une critique positive. Critique à l'égard des faits et non pas des hommes.

1°) Malgré les recommandations de caractère impératif qui ont été faites par l'autorité militaire aux Chefs d'unités, la coordination entre l'action des S.A.S. et l'activité proprement opérationnelle de l'Armée est souvent défectueuse.

- Ceci est dû au fait que quelle soit la personnalité du Chef de S.A.S., l'Officier de l'unité militaire locale répugne

à abdiquer d'une partie de son autorité au profit d'un autre militaire qui lui est inférieur en grade (exemple : lorsqu'il s'agit d'entreprendre des opérations ou de faire du renseignement).

- Il semble qu'une certaine ambiguïté sur leurs rôles et leurs attributions respectives soit en partie responsable de cet état de fait. En effet, si la situation imposait de confier aux Chefs militaires l'exercice des pouvoirs civils à l'échelon le plus élevé, cette conjonction devient néfaste à l'échelon local. Militaire, le Chef de S.A.S. a les attributions et les préoccupations d'un civil ; si l'Officier commandant le Sous-Secteur détient ou pense détenir une partie des pouvoirs civils, il se servira de la hiérarchie militaire pour imposer des ordres sur des questions de ressort purement civil, d'où des conflits fréquents se terminant par un refus d'obtempérer du Chef de S.A.S., refus que l'Officier aurait tendance à considérer comme un refus d'obéissance contraire à la discipline militaire.

2°) La S.A.S. a un rôle essentiellement d'administration ; elle est le représentant du pouvoir central et légal auprès des populations dont elle a la charge.

L'administration des masses musulmanes doit être comprise dans un premier temps comme la défense de leurs intérêts individuels et collectifs, ceci n'excluant pas qu'il faille les soumettre à une autorité juste mais inflexible pour justement parvenir à ce but.

Il nous a semblé en effet que du fait de son analphabétisme, de la modestie de ses moyens d'existence, de l'inorganisation de la cité, le musulman a un complexe d'autodéfense qui explique sa méfiance, sa circonspection naturelle. Le Chef de S.A.S. doit d'abord leur faire sentir qu'ils peuvent lui donner sa confiance sans qu'il en soit fait abus.

À ce propos le fait pour le Chef de S.A.S. d'être un militaire lui donne un prestige considérable et offre la meilleure garantie de désintéressement.

Pour des mentalités sous-évoluées, qui n'ont pas conscience d'appartenir à des ensembles qui les englobent, qui n'ont aucune expérience d'administré, il est bon de les faire adhérer à cette France qu'ils ignorent, à travers la personnalité unique du Chef de S.A.S., et non pas d'organes administratifs éparpillés et désincarnés. Mais alors on voit tout ce que cela exige de valeur de la part de cet homme investi d'une telle mission. Encore faut-il suffisamment de temps à la valeur de cet homme pour se révéler, et une adhésion à sa personne ne peut être immédiate. Il faut donc une continuité absolument indispensable ; à grade et à valeur égale un chef ne sera



Le groupe d'étudiants apprécie l'ombre !



plus reconnu comme tel s'il change constamment. Le musulman n'a pas conscience de l'autorité mais de l'obéissance à une personne. Cette continuité est une nécessité psychologique aussi bien que politique : un Chef de S.A.S. ne pouvant faire un travail vraiment constructif qu'au bout de un ou deux ans dans la même S.A.S. ... Ce manque de continuité et la dualité de l'exercice des pouvoirs signalée plus haut aboutit à des contradictions, à un manque de logique que le musulman, s'il en manque souvent lui-même, est très prompt à dénoncer chez les autres.

3°) Il faut signaler l'état d'isolement moral où se trouvent souvent les Chefs de S.A.S.

Vis-à-vis des militaires (*cf. plus haut*) comme l'atteste d'ailleurs leur tournure d'esprit qui devient très rapidement celle d'un civil du fait de leurs préoccupations. Souvent d'ailleurs, certains officiers ne semblent pas avoir compris l'enjeu et les moyens de cette guerre et l'importance primordiale de la S.A.S dans le combat à mener.

Vis-à-vis des Administrations qui profitent souvent de leur existence pour les charger de besognes auxquelles elles se déroberont. Exemple : les Contributions Directes. Il est cependant admis depuis plus d'un siècle et demi en France, que les fonctions d'Administration et de Perception doivent être séparées ; chose que pour des motifs psychologiques il est aisé de comprendre.

Vis-à-vis d'une population où il est difficile de trouver des adhésions très franches et qui est souvent la source de désillusions amères.



Les étudiants HEC avec un officier SAS boivent le thé avec le chef d'une mechta.

Vis-à-vis du personnel de la S.A.S. dont la formation et les occupations dans lesquelles il se confie, l'empêche de partager les soucis du Chef. À noter ici la fréquente médiocrité de ce personnel dans son rendement et son état d'esprit. Cas de certains colons ayant abandonné leur propriété et "recasés" dans la S.A.S. chez qui on dénote une certaine aigreur et un manque d'ouverture d'esprit incompatible avec la mission de rénovation des S.A.S.

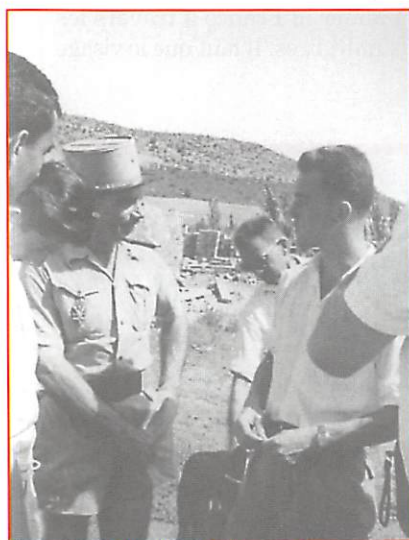
4°) La S.A.S. devant être en contact permanent avec la population il nous apparaît indispensable qu'elle en soit matériellement le moins possible isolée. Il est choquant pour le bon sens de voir certains bordjs éloignés de l'agglomération dans laquelle elles ont principalement à agir. Le style des bordjs ne doit pas être rébarbatif comme on le voit quelquefois d'autant que la laideur se paye cher.

5°) Les officiers S.A.S. se plaignent souvent du manque de moyens mis à leur disposition pour exercer leur activité de renseignement. Il n'est pas rare de voir un officier S.A.S. être obligé de payer de sa poche l'obtention d'un renseignement. Celui-ci n'est abondant que dans la mesure où on le paye et où on le paye bien.

6°) Les maghzen échappent à toute règle générale. Le Chef de S.A.S. jouit de la plus grande liberté pour les recruter. Plus de 50% des crédits S.A.S. sont destinés au maghzen - on peut se demander dans certains cas si cette énorme charge est vraiment rentable. Ne serait-il pas possible, sans en réduire le nombre, d'employer tout ou partie du maghzen à des tâches constructives parallèlement à son rôle de défense et de renseignement. Cette pratique se rencontre dans quelques S.A.S.

Pense-t-on que tôt ou tard il faudra reconverter les moghaznis et les harkis à des tâches civiles ? cette reconversion ne sert-elle pas douloureuse pour certains habitués à une vie large et oisive ? Dans l'immédiat ne donnent-ils pas l'impression d'être en quelque sorte une classe de privilégiés, qui de par leurs antécédents ont bien souvent démerité de leurs privilèges ?

7°) Les Officiers S.A.S. se plaignent souvent de ne pas avoir l'initiative de l'action psychologique alors que connaissant le milieu où ils vivent, ils savent les choses qu'il faut dire et comment les dire. Que les services psychologiques élaborent les doctrines, mettent à la disposition des S.A.S. des moyens de propagande, mais surtout qu'ils n'agissent pas en dehors et par dessus elles.



Charles Schmeder questionne un officier SAS. Se reconnaîtra-t-il ?

(suite de la page 7)



▼ Un groupe d'HEC - Promo 58 - enquête sur les SAS. ▲



qu'ils en présentent soit digne d'elle, il faut également qu'ils soient pleinement conscients de cette responsabilité et que pour cela ils en aient été avertis et y soient préparés . ■

Jean-Claude REVERCHON
pour la SI Préfecture de Sebdo

Avec le recul du temps, je trouve cette étude remarquable. Il faut considérer qu'elle fut écrite par de jeunes étudiants au contact pour la première fois avec une réalité complexe et pour très peu de temps. D.A.

Les services psychologiques déplorent le manque de moyens : ces moyens ne seraient-ils pas rentabilisés si on s'assurait un large concours de la S.A.S. ?

Là encore il faut revenir sur la nécessité de faire du Chef de S.A.S. le pivot de toute action entreprise à l'échelon local. Nous ne croyons pas, en matière de psychologie des foules, que les musulmans soient sensibles à un certain nombre d'archétypes sur lesquels on pourrait baser une action similaire menée dans nos pays d'Occident. Leur isolement, leur ignorance, les insensibilisent à certains concepts qui nous sont familiers (France, Patrie, Drapeau, etc...).

8°) L'action S.A.S. étant à base de contacts humains, son rayonnement reste limité à un espace beaucoup plus restreint que celui de la circonscription S.A.S. Il se fait déjà sentir la nécessité de renforcer le quadrillage S.A.S. et d'en créer une par commune.

En attendant les postes militaires sont souvent appelés à relayer les S.A.S. dans les endroits où il est difficile d'agir en permanence (cas des regroupements, etc...) les résultats en sont très variables selon la trempe des chefs de postes. Il y a sans doute ici un problème dont l'armée doit avoir conscience.

Le problème essentiel est un problème d'ordre humain ; les populations doivent apprendre à connaître et à aimer la France à travers les personnes des Chefs de S.A.S. et des chefs militaires. Il faut que le visage

Localisation du lieu de l'étude



Extraits Carte Michelin N° 172

DES SUPPLÉTIFS VERS LA FRANCE

ROBERT LACHAUME

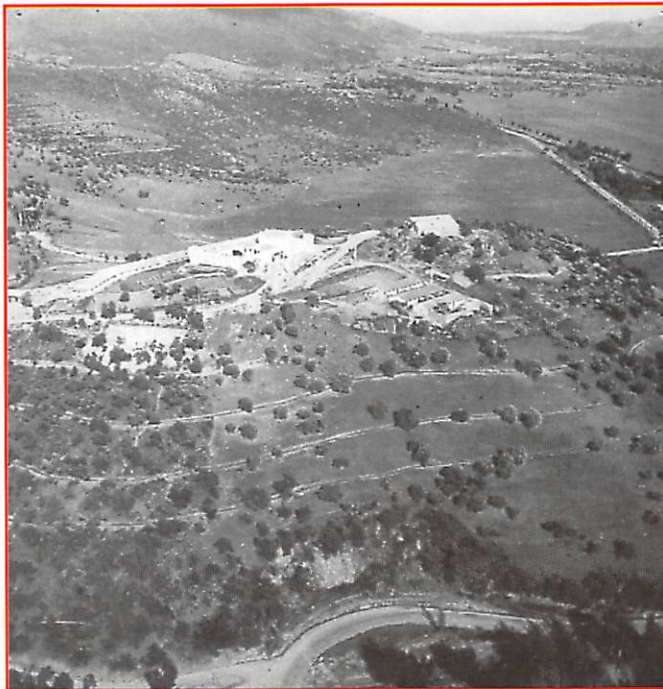


Le 19 mars 1962, le cessez le feu était conclu. Un message arriva à l'une des vacances radio... avec ordre de désarmer le maghzen. Ce fut le premier ordre à exécuter pour le nouveau Chef de S.A.S. que j'étais depuis 24 heures... ce n'était pas le plus facile !

Les S.A.S. allaient être dissoutes à brève échéance ; elles se regroupaient en Centres d'Aide Administrative (C.A.A.), deux ou trois S.A.S. ensemble. Les moghaznis désarmés et pour la plupart démobilisés. Ceux qui étaient maintenus assuraient la sécurité des personnes et des biens de nos anciennes S.A.S., avec des fusils de chasse et quelques cartouches alors que les fellaghas vainqueurs occupaient ouvertement le terrain et se manifestaient évidemment avec de plus en plus de bruit, parfois d'arrogance, il fallait veiller à la survie de Pieds-Noirs encore en place, des agents des institutions (civils des S.A.S., employés des mairies, etc...), des supplétifs fidèles jusqu'au dernier instant et désireux de conserver la nationalité française.

L'armée plus réduite que précédemment était encore présente dans quelques points et pouvait intervenir selon le besoin. L'ambiance était particulièrement confuse... mais de jour en jour elle se précisait... il apparut bientôt nettement que le comportement des vainqueurs serait sans équivoque : faire payer l'impôt à ceux qui avait servi la France - ensuite sévir sur les personnes en réponse à un comportement jugé coupable.

Alors que fallait-il faire ? Agir ou ne pas agir ? – être insensible à la détresse des personnes ou être humain ?



Le Bordj de la SAS de la Réunion sur son éperon rocheux dominant la vallée de la Soummam (à droite et en bas, la route de Bougie à El Kseur).

Comme dans un combat sur le terrain, la liaison directe est déterminante. À cette époque le contact entre les hommes a permis de sentir la peur, l'angoisse aussi. À la fidélité des supplétifs, la fidélité des officiers allait-elle répondre ?

Un premier rapatriement est décidé et préparé.

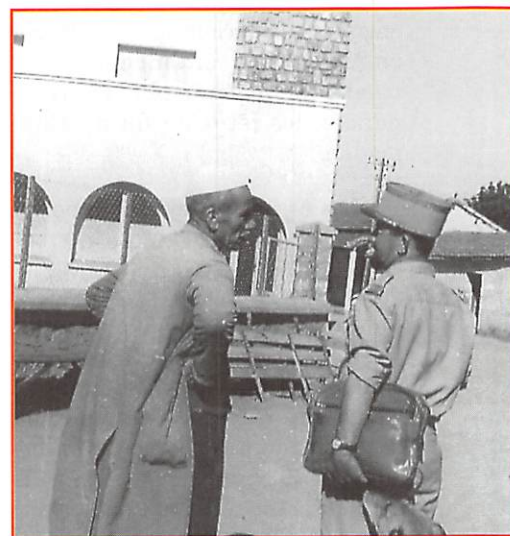
Le Capitaine, Commandant le C.A.A., où j'étais devenu adjoint, décida de préparer un rapatriement de moghaznis désireux de rallier la métropole avec leur famille. Il agit donc pour trois C.A.A. voisins. Les démarches furent lourdes et importantes : accueil des demandes des intéressés - vérification des papiers administratifs (CNI) – obtention des places sur les bateaux, après établissement d'un "collectif" par la sous-préfecture (il y avait concurrence avec les Pieds-Noirs qui voulaient quitter le pays).

L'histoire simplifie les choses, cela est normal. Au moment de

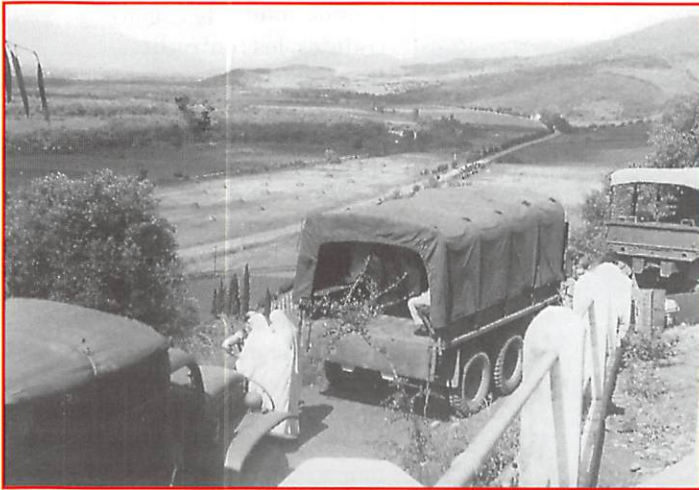
l'événement, les contraintes, les contrordres, les attentes compliquent les projets et les souhaits. Alors, il faut être ferme, voire obstiné..., regarder la ligne d'avenir qu'on s'est fixée et ne pas changer d'avis. Quelle aurait été la déception et l'angoisse des candidats au déplacement si l'espoir s'était éteint. Le capitaine a eu le courage de ne pas afficher ses interrogations... un vieux combattant, plein d'expérience, d'espérance et de sérénité... malgré la mitraille !

Ainsi, le samedi 9 juin 1962, sur le Sidi-Ferruch, le capitaine embarquait avec 194 personnes (168 adultes et enfants - 26 bébés). Les hommes étaient tous des

moghaznis. Le déplacement vers le port était assuré par des G.M.C que l'armée avait mis à notre disposition. Spectacle de débâcle ou de sauvetage ? Les hommes en djellaba, ▶



Le Capitaine Aygueparse près de la mairie de Toudja, en conversation avec un habitant de ce village (arrond. de Bougie Petite Kabylie), avant la dissolution de la SAS.



9 Juin 1962 : Départ de Moghaznis et de leur famille. Le déplacement vers le port de Bougie était assuré par des GMC que l'armée avait mis à notre disposition. A gauche sur la photo : la vallée de la Soummam.

les femmes voilées, les enfants hagards, ne sachant pas trop ce qui leur arrivait... Tout le monde embarqué avec attention, par petits groupes (les familles) dans les camions, partaient vers une destination étrangère à leur milieu de vie. Mais pas de regret chez eux... ils espéraient la paix ! la veille au soir, ils avaient pris un dernier repas en famille, mangé un couscous ou la viande grillée d'un chevreau puis ils avaient dit adieu avec émotion aux anciens qui resteraient en Algérie. Le cantonnement des moghaznis n'avait plus les résonances des fêtes de fin du Rhamadan .

On expédie les affaires courantes et on solde les Affaires Algériennes.

Le capitaine parti, il restait à finir d'expédier les affaires courantes (délai = trois semaines). Chargé de régler la transmission des biens du C.A.A. à la commune support, je gardais évidemment le souci de la sécurité de ce patrimoine tant qu'il était sous notre responsabilité mais j'avais le souhait de sauver encore des vies. Ma nomination rapide à l'échelon de liaison de la sous-préfecture, pour "soldier"

aussi le fonctionnement de cette administration, allait me rapprocher des instances qui réglaient les embarquements mais la circonscription d'action s'élargissait, apportant avec elle les incertitudes sur les motivations des candidats. Il était donc important d'être prudent. Au fur et à mesure que le 1er juillet : fièvre pré-référendaire (malgré l'évidence du résultat), énervement progressif des fellaghas devenus les "soldats", exactions de ces soldats à l'égard des populations attachées à la France et tout spécialement des supplétifs récemment démobilisés et indemnisés.

Enfin, de jour en jour, il apparaissait que le nombre de places sur les bateaux à destination de la métropole était de plus en plus compté... en raison de l'afflux des demandes de Pieds-Noirs (les files d'attente devant les préfectures et sous-préfectures, au mois de juin, étaient spectaculaires dès le petit matin). Et puis, s'agissant des supplétifs, les autorités Algériennes qui doubblaient l'administration française clairsemée et affaiblie, ne voulaient pas laisser partir des proies faciles et intéressantes... les discours trompeurs essayaient de rassurer les esprits inquiets ! Dans cette situation, il convenait inévitablement de segmenter les départs.

Un deuxième contingent part vers la France... un troisième suivra de près : destination le Larzac.

Le 21 juin 1962, un groupe de 24 personnes (17 adultes : moghaznis et épouses et 7 enfants et bébés) partent sous la conduite d'un

sous-lieutenant des Affaires Algériennes.

Mon statut, mes fonctions, mes responsabilités devaient avoir un terme... le 30 juin 1962. Partir en permission me semblait alors souhaitable. Pourquoi ne pas profiter de cette traversée pour accompagner un ultime voyage des quelques supplétifs restés jusqu'au dernier jour dans leur pays ? C'est ce qui a pu être fait pour un contingent limité car les places étaient rares : 8 moghaznis et leur famille, au total 24 personnes.

Quelques places supplémentaires auraient été vraiment nécessaires... je pense notamment à ce Sergent, fellagha rallié depuis plusieurs années et qui arriva à la sous-préfecture bien trop tard... mes efforts pour le joindre au groupe furent infructueux... c'était impossible ! Dernier regard sur le pays encore français... lorsque le bateau quitte le port ! puis chacun prend ses quartiers : les supplétifs et leur famille dans la cale, les officiers sur le pont (les djellabas sont bien utiles vers deux heures du matin !). Parti dans la matinée du 30 juin, le bateau arrive à Marseille vers 9h00 le 1er juillet. Deux infirmières du Camp du Larzac attendent le groupe. Merci Mesdames, votre présence a été très appréciée comme le "Kawa" de vos thermos !

Formalités du débarquement effectuées dans la foule puis embarquement dans deux camionnettes du Larzac. Le voyage fut assez long, surtout après la traversée de la Méditerranée mais le moral était bon. L'arrivée à La Cavalerie aurait pu provoquer un choc car les installations ne favorisaient pas une vie de famille, là-haut... sauf en cas de malheur et d'urgence. C'était bien le cas pour ces gens, qui, tout compte fait, appréciaient très fortement tout ce qui était fait pour eux. Le geste le plus simple dès qu'il était cordial, leur faisait apparemment beaucoup de bien, atténuait



► la fatigue du voyage et la grande peine de la déchirure. La sécurité était l'acquisition première la plus importante.

Le Camp du Larzac devenu un immense village de gens déplacés, offrait, il est vrai, la possibilité de retrouvailles et d'informations réciproques tant sur la vie en Algérie que sur les perspectives d'insertion dans la société française. Très vite la lucidité a repris le dessus et les demandes se sont exprimées : *"Mo Lieutenant, j'connais un cousin à Grenoble, à Paris... tu vas lui écrire pour moi... tu me feras un très grand plaisir !"* - *"Mo lieutenant, j'veux pas aller faire du bois, c'est pas mon métier... Ah! J'veux bien travailler dans une ferme ou dans une usine... mais pas dans la forêt !"* Il fallait donc redevenir officier SAS en France, pour aider ces pauvres gens !

Les relations sont utiles... encore faut-il en avoir (beaucoup de Français se sont émus de la situation des supplétifs rapatriés : chefs d'entreprises, hommes politiques, anciens officiers SAS, leur aide a été à la fois significative et très précieuse. Il aurait fallu qu'ils soient plus nombreux... alors les camps se seraient vidés et les familles auraient retrouvé leur autonomie plus rapidement. L'accueil des regroupements a été très utile, irremplaçable... il aurait été bon qu'il ne durât pas plus de six mois !

L'après indépendance

Ma permission terminée, j'ai été réaffecté dans un régiment d'Infanterie à quelques kilomètres seulement de mon ancienne S.A.S. J'ai considéré cette destinée comme une

aubaine car je connaissais bien la région et je pouvais, un mois après l'indépendance, faire le point sur la situation des villages, c'est-à-dire des personnes et surtout de certaines que nous considérons comme des fidèles de confiance... des maires tout spécialement ou encore quelques supplétifs hésitants au moment du départ.

Les renseignements n'ont pas tardé à arriver apportant des vagues de peines et d'amertume : une dizaine de maires musulmans égorgés, souvent après la torture,

des hommes à présent sans défense, aux couteaux des gagnants. On peut liquider le matériel... on ne liquide pas des hommes !

Un secteur du camp (une partie de la ferme occupée par la compagnie) devint donc terre d'asile pour ces pauvres gens : hommes contraints de se cacher constamment dans la montagne, femmes apeurées, parfois violées... à bout de nerfs. Ainsi une cinquantaine de harkis et leurs familles ont été recueillis et protégés... comme on sait le faire dans les ambassades.



Dans le port de Bougie, les hommes en djellaba sont rassemblés... certains ont mis une cravate (événement important). Les femmes et les enfants commencent à descendre des camions.

une dizaine de harkis et de moghaznis égorgés aussi en peu de temps un mois environ ! Aussi a-t-on vu rapidement des individus ou de petits groupes (2 ou 3 personnes) venir se présenter avec discrétion aux sentinelles du camp (pour ne pas être vus des "nouveaux soldats"... à l'extérieur du camp, on est en Algérie... à l'intérieur, on est un peu en France !).

Le capitaine qui commandait la compagnie, un ancien déjà ! qui avait beaucoup crapahuté et avait apprécié les qualités des combattants et la fidélité des supplétifs, avait décidé qu'on ne livrerait pas

Les conditions étaient sobres mais correctes pour quelques semaines. Si la promiscuité était réelle et sans doute très gênante pour ces gens habituellement désireux de vivre à l'abri du regard des autres, dans la situation qui était la leur, ces conditions de vie étaient plutôt bien supportées... ils revenaient de loin ! Je me souviens des opérations de sauvetage, une fois en ville pour la famille d'un gradé supplétif de la S.A.U. qui était mort au combat : un déménagement sommaire, en toute hâte, le soir.

Je revois la récupération d'un harki descendu de la montagne avec sa famille, en se cachant d'un buisson à l'autre, emportant seulement quelques menus affaires enveloppées dans un ballot de tissu blanc. Toute la famille était là, à quelques mètres de la route, femme et enfants de tous âges, dissimulés dans les épines, près du petit pont, point de repère. Embarquement rapide dans le G.M.C de la compagnie, déjà dirigé dans le bon sens puis fuite prompte, au maximum de la vitesse de ce bon vieux ca-

mion, toutes bâches fermées, qui faisait sans doute l'une de ses dernières sorties en zone d'insécurité. Il fallait aller vite, se sauver du secteur qui aurait pu être repéré, "foncer" dans les barrages de la pseudo-police Algérienne (en fait tenus par des soldats de l'A.L.N.), ne jamais s'arrêter car le chargement humain caché aurait été découvert et traité comme il se devait. Pour nous aussi, ces actions de commando de sauvetage ont été les dernières opérations humanitaires que l'armée a eu à conduire. Toutes ont été réussies.

Un jour, en octobre 1962 probablement, l'heure de l'embarquement est arrivée. Un convoi militaire est parti du camp de la compagnie, en direction du port, emportant toute cette population abritée et protégée. Mêmes dispositions - une jeep pour le capitaine, des camions soigneusement bâchés avec pour chefs de bord, les chefs de section ou des

sous-officiers et remplis d'hommes et de femmes hagards et bouleversés par tant de soucis concentrés sur quelques semaines. Mêmes consignes de route - rouler aussi vite qu'il était possible, ne pas s'arrêter, ne pas engager de palabres avec le service d'ordre. L'embarquement avait été réglé par le capitaine, sur un bâtiment de la Marine Nationale qui n'était pas spécialement adapté à cette mission mais qui allait encore arracher à la mort une bonne poignée d'hommes, de femmes et d'enfants. Je revois encore les sentinelles algériennes qui voulaient faire de l'obstruction et des contrôles au pied de la passerelle et qu'il fallait dégager d'un coup d'épaule.

Tous les bons amis sur le bateau, la partie était gagnée... Quelques signes rapides de la main... Au revoir... Bon voyage ! ... Les camions pouvaient rentrer vides dans les cantonnements... sans flâner bien entendu ! Nous

n'avions pas de compte à rendre aux forces locales... Les supplétifs et leurs familles étaient déjà en territoire français ! À cette date, on peut dire qu'il s'agissait là du dernier ou de l'un des derniers voyages organisés dans notre secteur pour le rapatriement vers la France de harkis, moghaznis ou de membres de Groupes d'Autodéfense (G.A.D.).

Et après ?

Et après ? Une nouvelle étape importante restait à gagner - celle de l'intégration. Ainsi qu'il est écrit plus haut, de nombreuses personnes se sont mobilisées et ont agi en France. Le tempérament, le courage, la plus ou moins grande adaptabilité des supplétifs, ont été fondamentaux pour favoriser l'intégration. Beaucoup ont réussi au prix d'efforts très importants : ardeur au travail, patience, volonté pour se former manuellement ou à travers une scolarisation primaire, prudence pour ne pas se laisser absorber par des mouvements, etc...

Les relations ont été maintenues avec plusieurs moghaznis que j'avais commandés ou connus. Les vœux de Nouvel An sont souvent (et encore aujourd'hui) une bonne occasion de communication et puis les grands événements sont aussi des moments où la cordialité s'exprime.

Quelle émotion lorsque j'ai vu arriver, le matin de mon mariage (en 1966), une voiture garnie de quatre moghaznis qui avaient fait mille kilomètres pour venir me dire leur amitié et leur joie !

Quel bonheur de savoir aujourd'hui que le fils aîné d'un excellent moghazni (dont le père avait été égorgé par les fellaghas) était à présent ingénieur après avoir fait Math-sup et Math-spé et que le second avait préparé et réussi une maîtrise en faculté ! Ces deux exemples prouvent que l'intégration a pu réussir d'autres cas ont été moins heureux, il est vrai !

Localisation de la SAS de la Réunion



Extraits Carte Michelin N° 172



► J'ai écrit ce texte en me basant sur mes notes personnelles et quelques documents que j'ai rapportés dans mes bagages lors de ma démobilisation. Il n'y a ni exagération ni esprit romanesque. Peut-on dire qu'il s'agit d'une contribution

à la connaissance de l'histoire mais sans prétention parce qu'il faut se souvenir de faits exacts plutôt que d'alimenter les constructions partisans parfois erronées. Il y a sans doute, d'autres témoignages capables d'édifier la pensée de nos conci-

toyens en quête de vérité ! Cette relation est un témoignage, en hommage à mes supérieurs qui ont agi pour les supplétifs et en mémoire de mes amis supplétifs. ■

Robert LACHAUME

Robert Lachaume, Ingénieur Général d'Agronomie Honoraire. S-Lt Adjoint puis Chef de la S.A.S. de La Réunion puis du C.A.A. de La Réunion après avoir été l'Officier-Adjoint (Sétif-Bougie).

(C.A.A. = Centre d'Aide Administrative, en fait organisme éphémère de liquidation des S.A.S. après le cessez-le feu de mars 1962) note de la rédaction.

Le Capitaine Léopold Aygueparse, membre de l'association, est décédé en 1997. L'article de notre camarade Lachaume rend hommage à un Officier qui a refusé d'abandonner des hommes qui avaient servi la France avec honneur et fidélité, désobéissant ainsi aux ordres honteux des autorités françaises de l'époque (Circulaire Joxe, etc...). Le Cne Aygueparse m'a raconté que Paris avait été averti de l'entreprise d'évacuation des Moghaznis et familles et avait interdit leur départ. Le Capitaine avait alors menti et déclaré que le bateau avait déjà pris la mer ! Il fut alors sanctionné par des arrêts de rigueur... pour recevoir ensuite de l'avancement et terminer sa carrière comme Lt-Colonel en 1971.

L'évacuation de Harkis et des familles ne fut possible que grâce au sens de l'honneur du chef de S.A.S. mais aussi à la complicité de la hiérarchie locale (Sous-Préfet - Officier Supérieur des A.A. et notamment le Capitaine Camp, commandant une compagnie du 57^{ème} R.I.

Ces conditions ne furent malheureusement pas réunies partout...

D.A.

Ça s'est passé comme ça !

Récit d'un Harki et Moghazni de Petite Kabylie

Le Sergent-Chef X., rencontré récemment m'a fait le récit de son évasion d'Algérie au moment où son Unité l'a licencié c'est-à-dire après le cessez-le-feu du 19 mars 62.

En uniforme et arborant fièrement ses galons de Sergent-Chef, il se rendait dans une caserne de Constantine, à proximité du pont célèbre, pour y percevoir sa solde et sa prime de licenciement quand un officier français ralentit sa jeep et lui demanda où il allait. À sa réponse, l'officier lui demanda s'il n'était pas fou ? *" Les "fells" sont à la caserne et ils mettent à poil les Harkis, laissant ceux qui sont démunis de vêtements civils en slip ! "*

X. se change en civil et tâche de passer inaperçu en ville, ne sachant que faire. C'est alors qu'une deuxième jeep survient et, heureusement, s'arrête. Ses occupants, un lieutenant et son chauffeur, ont un besoin naturel et pressant. Le Harki les suit dans l'édicule public ad-hoc. Le lieutenant a un mouvement de crainte mais notre homme le rassure et lui explique sa situation. Les deux militaires se concertent et le lieutenant décide; *" On l'amène ! "*

Il est déposé à un poste militaire français où la sentinelle refuse de le laisser entrer.

Finalement on le fait descendre dans une cave où après interrogatoire on lui remet une autorisation de s'embarquer pour la France.

Pour se rendre à Philippeville il doit emprunter le train ; il n'a pas de billet et au moment du contrôle il déclare hautement qu'il est un moudjahiddine !

Cette histoire rocambolesque qui finit bien pourrait prêter à sourire si les dangers encourus par notre camarade n'avaient pas été si réels et si graves et si de nombreux Harkis n'avaient pas été assassinés à l'époque en Petite Kabylie et partout à travers l'Algérie.

Propos recueillis par Daniel ABOLIVIER

Le 19 mars 1962 à la dissolution des Antennes S.A.S. j'étais muté dans le Secteur de M'Sila à la S.A.S. de Hammam Dalaa. Au mois de juin, à la dissolution de la S.A.S, mon épouse originaire de la Petite Kabylie décidait d'aller chez ses parents avec nos deux enfants dans l'attente de mon affectation. Affecté au CIT/63



à Horb (Allemagne), une permission me fut accordée d'aller chercher ma famille au village d'Ouled-Zaid, Commune de Teffreg, arrondissement de Bordj-Bou-Arreridj, mais pas d'aller plus loin qu'Alger... ?

Le 12/8/62 au soir, arrivé d'Alger, je prenais un taxi à Bordj-bou-Arreridj pour aller me rendre compte sur place de l'état de santé de ma famille et prévenir mon épouse que je viendrai les chercher dans deux ou trois jours, après les formalités de voyage. C'est alors que mon épouse me fit part qu'il lui était interdit de sortir, pas même pour aller acheter des médicaments pour nos enfants qui étaient malades et qu'elle serait égorgée avec ses enfants dès qu'il n'y aurait plus d'hommes à l'être, ainsi que d'autres femmes. Je restais très peu de temps sur place et rejoignais le taxi au bas d'un talweg par lequel j'étais monté au village où le F.L.N. était implanté.

Le 13/08/62, après avoir fixé mon départ pour le 17/08/62, je me présentais au Colonel Bigot commandant par intérim le 6^{ème} R.S.A. à B.B.A. pour lui demander une protection militaire vu les difficultés de la veille décrites par mon épouse. Le Colonel me fit connaître que cette zone était interdite à l'armée française et que plutôt que de mettre de gros moyens il serait préférable dans un premier temps de prendre une ambulance de l'hôpital civil et de faire une évacuation sanitaire.

Le 14/8/62 le directeur de l'hôpital de B.B.A. que je connaissais de longue date accepta de mettre une ambulance à ma disposition contre une attestation du Médecin Capitaine de garnison certifiant la nécessité d'une évacuation sanitaire de mon épouse et de nos deux enfants,

ce pour le mettre à couvert vis à vis des autorités locales du jour.

Le 16/8/62 j'arrivais à Ouled-Zaid vers 9h00. Alors que nous remplissions en toute hâte une valise d'effets nécessaires pour le voyage arriva le Chef Nidam Guettar Mohamed Akli (en France sorti

en mars 1962) suivi de deux acolytes plantés devant la porte, m'ordonna de rester ici ; que c'était interdit de quitter les lieux avec ma famille ; je lui répondis :

- *"... que c'était mon épouse légitime et que nous partions de suite, que j'avais la permission du Général commandant les F.A.A. et une du Colonel du 6^{ème} R.S.A. de B.B.A."*

Réponse

- *"Je m'en fous de vos chefs, ce ne sont pas les nôtres !"*

- *"Et les accords d'Évian ?"*

Réponse:

- *"C'est pour les Français mais pas pour nous !"*

... et que si je voulais partir il me fallait une autorisation du colonel Commandant la Wilaya 3. Je le détournais de devant la porte d'un geste du bras gauche et je passais. C'est alors que tous trois, devenant menaçants appelèrent la population du village à leur secours (leur disant) de se munir d'objets en main. La population en majorité mâle arriva sur les lieux et me dit bonjour au lieu de nous lyncher comme l'ordonnait le Nidam Guettari Akli. Plusieurs lui dirent ceci :

- *"Le Chef Soton a fait ici dans la région plus qu'aucun civil ou militaire de chez nous peut faire et qu'il fallait le laisser partir avec sa famille"*.

Sur ce, le Nidam donna l'ordre à Azzoug Achour de prendre l'ambulance avec le chauffeur pour rendre compte de la situation au Commissaire politique implanté dans mon ex bordj SAS d'Ouled-Rached avec une section de djoundis. Azzoug Achour de retour à Ouled-Zaid



fit part au Nidam que sur ordre du commissaire il fallait me laisser descendre avec ma famille jusqu'à Ouled-Rached, que cette question serait réglée là-bas.

Arrivés à Ouled-Rached, nous étions stoppés par dix Djoundis en armes qui après descente de la voiture nous mirent le canon de mitraillettes tchécoslovaques de très près dans le dos. Le commissaire politique se montra très sévère mais nous laissa partir peu après avec un petit clin d'œil. À B.B.A. je fus pris en charge par le 6ème R.S.A. que je remercie, en particulier le Lieutenant Le Goff qui m'invita avec ma famille à prendre un repas chez lui. Son épouse et Mme Brant, épouse du Lieutenant Brant firent une toilette à mon épouse et à mes enfants avant le départ du train de 15h00 pour Alger où nous prenions l'avion le soir même.

Pendant l'attente du retour de l'ambulance partie à Ouled-Rached rendre compte au Commissaire Politique quelques civils m'ont fait part du régime actuel ; qu'ils étaient ruinés. Chaque mois il faut payer 500 frs par famille plus 200 frs de cadeaux.; que les jardins étaient réquisitionnés par les djoundis, que seul celui qui paie peut disposer de ses légumes ; 5000 frs d'amende à la famille où les enfants sont sales, 5000 frs d'amende à toute personne engagée dans une chikaya. Le Nidam passe tous les jours dans les maisons pour voir l'état de propreté.

Il m'ont appris que le chef de mon maghzen S., avait été brûlé vif le jour de mon arrivée, que d'autres Moghaznis et Harki d'Ouled-Rached, de Sator, de Tazalemt avaient été massacrés à la maison cantonnière de Merdj-Medjana après avoir été empilés dans des G.M.C lors du ramassage dans chaque village. N., ancien adjudant de l'Armée française a été mis trois jours dans les wc après avoir été lardé de coups de couteau pour ensuite être pendu à une corde derrière un G.M.C. B, (Harki), un œil en moins lors d'une embuscade, a eu les membres coupés ; la Harka de Beni Lalem, Quartier de Zemmorah, arrondissement de B.A. a été entièrement massacrée.

Les noms propres ont été supprimés du texte pour ne pas nuire aux familles des victimes des assassinats relatés.

Le maire de Ouled-Hamane a été pendu par les pieds au camp de Blondel et passé au miel à côté des ruches.

Le député maire et président du Conseil Général de Sétif a pu s'échapper du camp après avoir payé une forte somme. Le maire de Sidi-Brahim (Portes de Fer) et Conseiller Général du département de Sétif a été emmené sur Akbou. La Harka (70 hommes) a été massacrée; les Harkis des Ouled-Taïr, avec le maire et ceux de

Suite l'article page 18



Fernand Soton : Ouled Rached
Village où le M.L.C. a récupéré sa famille



Extraits Carte Michelin N° 172

Du début 60 à septembre 62 j'étais un jeune Sous-Officier d'Active intégré dans une harka du 51^{ème} R.I. dans le Nord Constantinois, Petite Kabylie. Depuis 62 je n'avais plus de nouvelles de nos Harkis malgré mes recherches. Quand vous m'avez communiqué les coordonnées de l'un de ceux-ci, j'ai compris que nous avions touché au but.

En effet, quatre frères de la famille X. ont figuré dans notre Harka, dont B. Par ce dernier j'ai des nouvelles de la fratrie, ceux que je qualifierai de survivants, demeurent à Épinal ou dans les environs.

Le lendemain de mon appel à B., le 26 mai, un Harki me téléphone ; il s'agit de C., jeune homme de 17 ans en 1960. Ces retrouvailles donnèrent lieu à une grande émotion.

J'appris aussi l'itinéraire de C. et de sa famille, hélas révélateur de celui de bien des Supplétifs : son père, militaire dans les Tirailleurs (campagne d'Italie en 1944) fut assassiné par le F.L.N. en 1957, alors que C. était un enfant de 14 ans. Dès qu'il le pu, il intégra la 5^{ème} Cie de 51^{ème} R.I., unité attenante à son village. Par là il voulait combattre ceux qui avaient assassiné son père. Il se présenta au poste avant même que le premier Harki ne fût recruté. Par la suite il fit partie de la Harka tout en ayant souscrit à l'âge de 18 ans un engagement dans l'armée.

C. a eu de la chance après l'arrêt des hostilités : il était jeune célibataire engagé. Comme une minorité de ses camarades dans le même cas, cinq ou six tout au plus sur une trentaine de Harkis, il fut muté à Batna (7^{ème} Tirailleur) avant de rejoindre le 170^{ème} R.I. à Épinal. Il fut ensuite parachutiste. Au bout d'une période de cinq ans, alors qu'il était Sous-Officier, il mit un terme à sa carrière militaire. Après une formation de trois ans de contremaître dans le bâtiment, il a exercé son métier jusqu'à janvier 2003, temps de la retraite (60 ans).

Deux de ses frères n'eurent pas la même chance : l'un fut opportunément accueilli dans une S.A.S., une fois sa Harka dispersée (S.A.S. de Ain M'Lila près de Constantine). Malheureusement, en allant chercher son épouse et ses enfants, il fut capturé par le F.L.N.. Il fut alors conduit "manu militari" à son lieu de destination, auparavant lieu d'implantation de notre Harka, et fut emprisonné. L'autre de ses frères fut arrêté dans des circonstances similaires et connu le même sort. Ils furent rejoints par d'autres Harkis



Harka du 51^{ème} RI à Baraka entre les SAS de El Maad (Arrondissement de Mila) et de Tassala.

qui, pour certains, avaient cru aux paroles d'apaisement laissant croire à un retour possible.

Donc, les deux frères de C. furent, avec leurs compagnons d'infortune, maintenus prisonniers jusqu'au jour où ils furent sortis du village et poussés jusqu'au dernier virage de la route. Ils furent massacrés par bastonnade et lapidation. Les auteurs de la tuerie étaient des civils locaux et parfois des membres de la famille de certains Harkis.

Derrière, en arrière plan, se tenaient les membres du F.L.N., concepteurs et donneurs d'ordre de cette terrible tragédie. Eux-mêmes avaient obéi à des ordres supérieurs d'Alger. Parmi les Harkis martyrisés, au nombre de seize, figuraient deux frères et leur fils. Un ancien Tirailleur de la campagne d'Italie était parmi les victimes. Il était d'une gentillesse constante avec quiconque. Je ne sais ce qu'il a pensé au moment de sa mort, je l'imagine cependant.

Des jeunes, des gosses à peine sortis de l'adolescence, tels que D., gamin doux et tranquille, furent également soumis à la vindicte de cette population sous influence.

Outre les Harkis transférés à Épinal ou dans certaines régions de France et ceux qui ont été tués en 1962 en Algérie, quelques-uns se sont cachés dans les zones urbaines de la région, le temps de la folie meurtrière. Ils ont été aidés avant de gagner les grandes villes (Alger, voire Oran). Ils ont eu la vie sauve.

Le troisième frère de C., E., lui aussi Harki à Baraka est décédé il y a cinq ans à Épinal.

À Épinal où je me suis rendu cet été, invité par C. j'ai rencontré quatre anciens compagnons de Baraka. Ils ont dû leur salut, eux aussi, à leur état

TRE D'YVES ROBIN

HARKA DU 51^{ÈME} R.I. (PETITE KABYLIE)



de célibataire et d'engagé. Tous après leur contrat militaire ont eu un parcours exemplaire, se forgeant une situation excellente. Ils se sont évertués à se construire une vie sur le sol vosgien, à se reconstruire. Ils savaient que par la force des choses cette terre étaient devenue la leur, la seule, l'unique. Ils ne pouvaient se retourner, comme ils disent : *"nous, nous sommes arrivés avec un aller-simple"*.

Leur jeune âge, leur énergie leur ont permis de s'instruire et d'aller de l'avant, de s'adapter. J'ai rencontré un cinquième Harki beaucoup plus âgé ; il a suivi le triste parcours de Rivesaltes et de Saint-Maurice, l'ardoise. Il a été courageux. Il n'a pas quitté le H.L.M., au contraire de ses autres jeunes compagnons de Baraka, tous propriétaires de belles maisons.

Le sentiment d'avoir été abusés puis lâchés par la France en 62 est très vivace chez eux.. Ils sont amers et la colère est chez eux un sentiment dominant. Ils demandent justice, reconnaissance de l'injustice dont ils ont été les victimes ; ils demandent réparation au nom des disparus, en leur nom, au nom de leurs enfants.

Leur accueil à Épinal a été bon. Ils ont eu des relations parfaitement correctes avec la population dès leur arrivée ; ils se sont bien intégrés. Encore une fois, les jeunes ont été favorisés sur ce plan. Ils s'estiment Vosgiens, gardant très fort en mémoire leur terre natale.

Pour terminer, je vous fais part d'une démarche étonnante et courageuse que fit C. en 1990. Il s'est rendu sur place à Baraka, son village natal. Il a été reçu cordialement par la population, de déplaçant pendant quinze jours dans la région et il a pu ainsi visiter quatre ou cinq postes de notre 5^{ème} Compagnie, y compris l'un où nous avons subi de graves pertes, sept morts en juin 1961.

Paradoxe d'un contexte particulier (ou logique du temps qui passe) une grande émotion s'est manifestée de la part de connaissances de sa génération qui ont exprimé des regrets pour leur comportement abject de 1962 : certains pleuraient. Ils ont agi en meurtriers, poussés par le F.L.N., dirent-ils.

Quinze jours après mon premier contact avec C. devait avoir lieu en Gironde la rencontre annuelle des anciens de la 5^{ème} Cie "les Gars de Baraka". Il s'agit d'appelés présents en A.F.N. dans les années 59/62. j'ai proposé à C. de se joindre à nous. Il fut emballé par l'idée.

Je me posais quelques questions sur la tonalité de l'accueil qu'il recevrait, conscient que le pilonnage médiatique souvent négatif à propos des Harkis pouvait avoir travaillé quelques esprits. Néanmoins, je considérais que le grand absent au cours de ces nombreuses dernières années, avait tout naturellement sa place parmi les appelés ayant servi sur la même terre.

J'avais mis deux personnes dans la confiance, comptant sur l'effet de surprise chez les autres..

C. avait pris un aller/retour par avion, enthousiaste de retrouver des compagnons de Baraka.

L'accueil fut chaleureux, au delà de ce que j'imaginai, et tout de suite notre ami fut intégré ; il était des nôtres. Le temps n'a pas apporté l'oubli ni l'indifférence.

L'année prochaine C. viendra accompagné d'autres Harkis d'Épinal eux aussi "ex" de Baraka.

C'est une histoire plaisante, inscrite dans une Histoire difficile. Oui, elle fait plaisir : nous sommes de la même famille !

Yves ROBIN

Localisation de la Harka du 51^{ème} R.I. (30km SE de Djellil) Petite Kabylie



Extraits Carte Michelin N° 172

M. CAMILLERAPP PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION NATIONALE D'AIDE AUX MUSULMANS FRANÇAIS REPLIÉS D'ALGÉRIE

Extraits de la lettre adressée au Comité National pour les Musulmans Français - Le 1er juin 2004

... Je suis un peu perplexe devant certains des arguments exposés à propos des problèmes rencontrés par nos amis : les études supérieures, l'entrée dans les Grandes Écoles ainsi que l'appartenance à un Conseil municipal sont des résultats des efforts personnels que chacun souhaite entreprendre pour y réussir. Notre république est une république de citoyens et non un regroupement de communautés. L'aide que nous devons apporter à nos amis n'est pas de promouvoir un communautarisme mais bien de faciliter leur adaptation et celle des enfants à nos manières de vivre comme de travailler. C'est de cette façon que tous pourront apporter à notre pays qui est le leur une dimension culturelle accrue.

Il existe par ailleurs un problème dont personne ne parle : les démarches administratives de toute nature dès qu'il s'agit de l'État Civil Consulaire, des Consulats de France en Algérie, du Ministère de la Justice (problème de nationalité) et même dans une certaine mesure du Service Central d'État-Civil sont de plus en plus compliquées et donnent lieu à des délais absolument inadmissibles. Je crois qu'il y aurait là un effort à faire pour que la vie administrative des Français Musulmans rapatriés redevienne normale.

M. Camillerapp préside l'AMFRA, Association qui aide depuis 1962 les Français Musulmans rapatriés de la région de Rouen.

J'ajoute que mon expérience dans le traitement de milliers de dossiers de Moghaznis, Harkis, etc... me permet de corroborer les remarques de M. Camillerapp : le BCAAM de Pau par exemple (attestations des services dans des unités militaires) demande un délai d'un an pour de telles demandes et envoie aux camarades de nationalité algérienne un document sans intérêt mentionnant que "l'intéressé a satisfait à ses obligations militaires" attestation parfaitement inutile pour la validation de services pour la retraite.

J'ai eu d'autre part, à plusieurs reprises, l'occasion de critiquer le Service Central des Rapatriés à Agen responsable des supplétifs ne relevant pas de l'Armée (Moghaznis des S.A.S. et Gardes des G.M.S du Ministère de l'Intérieur pour lesquels les archives n'ont pas été conservées dans leur totalité, autre faute imputable à l'État).

Daniel ABOLIVIER

(suite de la page 15)

Sela ont été aussi massacrés ou finissent de vivre dans le camp de Mansourah ou mon moniteur de la jeunesse de Selana Senani est mort dans un trou le 12/8/62. J'ai revu aussi un civil de la région de M'Sila qui m'a appris qu'à Melouza 200 harkis de la région de Hammam-Dalaa et de Beni-Ilmane étaient aussi dans des trous ; que le maire de Kerrabcha avait été massacré avec la famille Bouguerra dont dix mâles étaient Harkis ou Moghaznis; un seul a réussi à s'enfuir.

Le chef de la Harka de Hammam-Dalaa a été écorché vif. Les Harkis et Moghaznis de la

région de Boussaada travaillent non vêtus sur des pistes avec uniquement du café comme nourriture et de l'eau pour boisson.

Un Français, ancien secrétaire comptable de la S.A.S d'Hammam-Dallaa est resté volontaire sur place comme secrétaire général de la commune de Kerrabcha; il est actuellement en soumission et ne peut plus quitter les limites de la commune. Son courrier est contrôlé et il n'a comme nourriture que les restes des djoundis. ■

Fernand SOTON



Bibliographie

- **Mohand le Harki**
de Hadjila Kemoun (Fille de Harki)
Éditions Anne Carrière
- **Képi Bleu**
de notre camarade Guy Vincent
Disponible à l'association : 21 €
- **Sections Administratives Spécialisées en Algérie, entre idéal et réalités**
de Gregor Mathias
Éditions L'Harmattan
- **Replique à l'Amiral De Gaulle**
Œuvre collective :
Préface de Christian Giraud
Article de Jean Monneret au sujet de la Guerre d'Algérie
Éditions Rocher
- **Conflits d'autorités durant la Guerre d'Algérie - Octobre 2004**
du Général Maurice Faivre
Éditions L'Harmattan

ERRATA

On nous signale une erreur au sujet de la photographie de la couverture du dernier bulletin : il ne s'agissait pas du bordj de la S.A.S. d'Aïn-Zana mais de celui de la S.A.S. d'Hammam-Zaid.

La S.A.S. d'Aïn-Zana située sur la frontière tunisienne a été ensuite fusionnée avec celle d'Ouillen.



N°21 - Avril 2004
page 4 - Article du
Commandant Hamza Benhamza -
Proverbe Arabe : il fallait lire
"La main que tu **NE** peux mordre,
baise la".

Evidemment les lecteurs
auront rectifié d'eux-mêmes.

اليد التي ما تقدر تش تعضها بوجسها

APPEL À TÉMOINS

Le Service départemental de l'O.N.A.C. de Paris est chargé de sélectionner trente témoins de la Guerre d'Algérie et de procéder à l'enregistrement audio de leurs témoignages.

Affaire suivie par :
Mme Cécile Fauré
Déléguée à la Mémoire
tél. 01 44 41 38 38 - fax 01 44 41 38 41



Le Général Maurice Faivre, Historien, recherche des témoignages sur les Centres d'Accueil des Harkis en métropole après le cessez-le-feu et les centres de regroupements en Algérie.

Adresser les témoignages à :
"Algérieniste"
Centres d'accueil
et de regroupement des Harkis
BP 213 - 11102 Narbonne

DERNIÈRE MINUTE

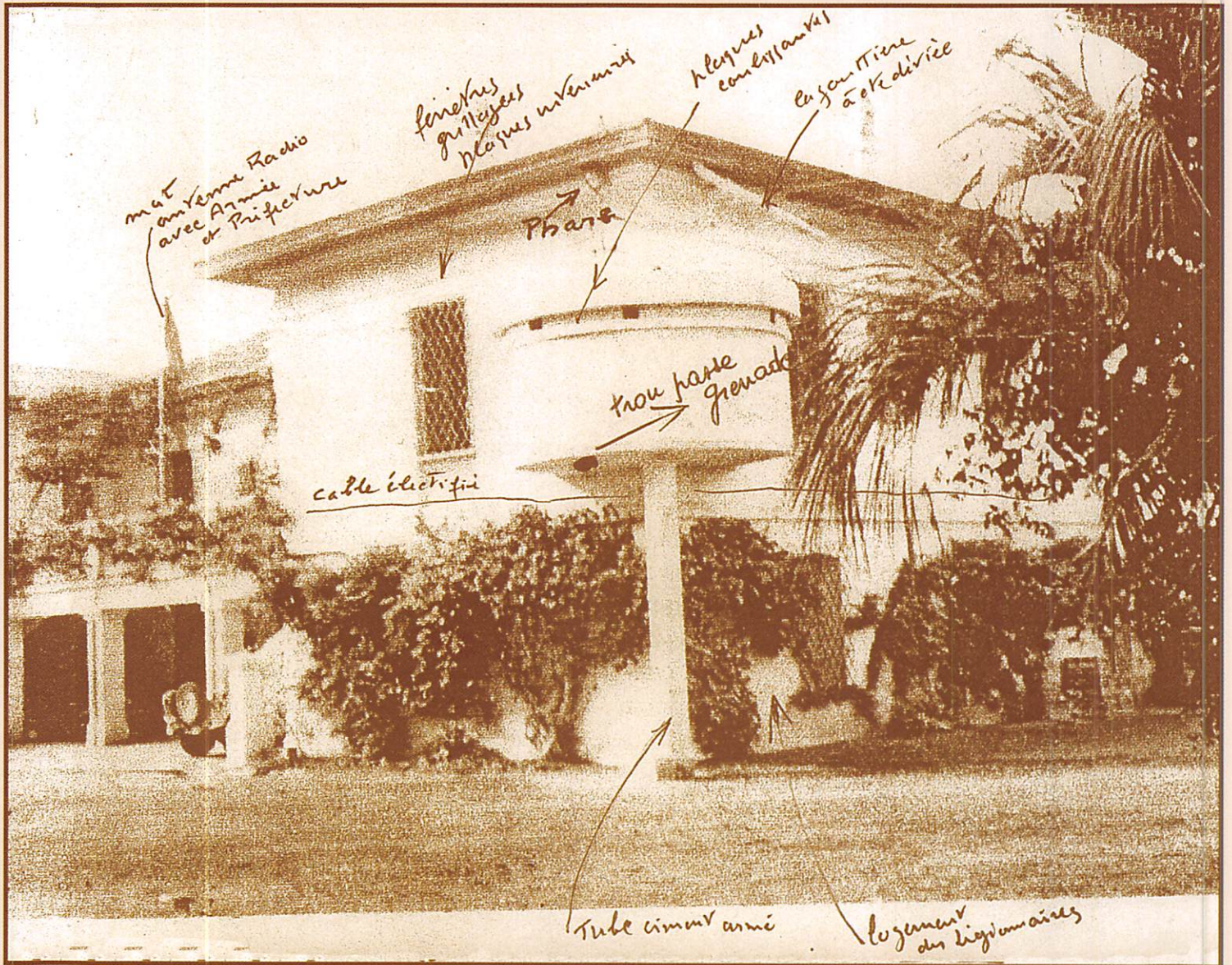
CRÉATION D'UNE CRAVATE S.A.S.

Des camarades ont souhaité la création d'une cravate "SAS".

Comme le prix varie énormément avec la quantité commandée, je demande aux camarades intéressés de nous le signaler rapidement (en indiquant éventuellement le nombre de cravates souhaité).

Il s'agit d'un matériau "polyester tissé" de bonne qualité.





Document brut : une ferme fortifiée dans l'Est Mitidja